

Arrondissement de  
RAMBOUILLET  
Canton de CHEVREUSE  
Commune de  
MAGNY-LES-HAMEAUX

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-six,

Le 27 avril,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux, Légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre-Louis BRIERE, Président.

Présents :

Pierre-Louis BRIERE, Laetitia MARLIN, Ouafae BENDRISS, Thérèse MALEM, Nicolas BRUNET, Jean-Marie THEBAULT, Jacqueline GESTIN, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Sahar MENDY

Excusés :

Maud BOUDAL, Magali DOUSSE, Evelyne COURTECUISSÉ

Date de convocation  
20 avril 2026

Date d'affichage de  
convocation  
20 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Date de la séance :

27 avril 2026

Objet :

**Adoption du règlement  
budgétaire et financier (RBF)**

Le Conseil d'administration,

**VU** le Code Général des collectivités territoriales.

**VU** les instructions budgétaires et comptables M57,

**VU** la délibération du 14 décembre 2021 relative au passage à la norme comptable M57 et l'adoption du règlement budgétaire et financier,

**VU** le nouveau règlement budgétaire et financier,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

**Article 1 :**

- **ABROGE** le règlement budgétaire et financier actuellement en vigueur ;
- **APPROUVE** le règlement budgétaire et financier joint en annexe.

Cette délibération est adoptée **à l'unanimité**.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 11/05/2026

Certifiée exécutoire le : 11/05/2026

Le Président du CCAS

Pierre-Louis BRIERE



Accusé de réception en préfecture  
078-267801082-20260427-DCCAS2026RBF-DE  
Date de réception préfecture : 11/05/2026